



Saisie immobilière

Par Nana29

Bonjour,

Nous avons reçu un courrier à notre domicile venant d'un huissier qui souhaite faire une saisie immobilière chez nous. Ce courrier est adressé à ma soeur qui a quitté le domicile familial depuis des décennies mais elle continue à donné notre adresse partout où elle va. J'aimerais savoir s'ils ont le droit de saisir dans un logement ou la personne endettée n'habite pas et n'a même jamais habité ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

S'il était adressé à votre s?ur, il ne fallait pas l'ouvrir.

Prenez contact avec cet huissier et informez le de l'adresse actuelle de votre s?ur.

Par yapasdequoi

PS: c'est plus probablement une saisie "mobilier" que "immobilière".

Par Nana29

Oui effectivement merci pour la correction